

# LE PUBLICISTE.

OCTIDI 18 Brumaire, an VIII.



Portrait des cardinaux qui se trouvent à Venise pour l'élection d'un nouveau pape. — Occupation de la Spezzia, de Sarzane et de Massa - Carrara par les Français. — Attaque des Autrichiens dans les Grisons. — Lettre du général Massena à ce sujet. — Autre attaque des Autrichiens en avant de Kell. — Suite de la discussion sur l'emprunt forcé. — Nouvelles diverses.

## ITALIE.

Extrait d'une lettre écrite de Venise par un Français, le 30 vendémiaire, sur le futur conclave.

Puisqu'il est décidé que Pie VI doit avoir un successeur, il n'est pas indifférent de fixer l'attention sur ceux qui doivent concourir à cette élection. Passons donc en revue les mérites du futur conclave. Nous observerons d'abord, comme une singularité, que parmi les vingt-quatre cardinaux qui se trouvent ici, il y en a quatre qui ont assisté au dernier conclave. Ils ne croyoient assurément pas que le pontife qu'ils choisiroient en 1774, auroit un règne de près de vingt-cinq ans. Ce sont les cardinaux Albani (Jean-François), Antonelli, Caraffa & Zelada.

Les trois premiers se sont fait connoître par leur aversion pour la république française; & le quatrième, long-tems dévoué à la France monarchique, ne doit pas pardonner à la république la catastrophe qui a renversé le trône de Pie VI, sous son ministère.

Le cardinal Albani, servilement dévoué à la maison d'Autriche, influant par les circonstances & par sa place de doyen du sacré collège, intrigant par caractère, doit jouer un rôle principal dans le conclave; & si la France pouvoit prendre quelque intérêt à ses résultats, elle n'auroit sûrement pas à s'en applaudir.

Le cardinal Antonelli secondera son collègue de tout son pouvoir. Il est docte, il est adroit; les fideles croient à sa sincérité. Il ne tiendra pas à lui que le saint-siège ne se relève avec tous ses privilèges & toutes ses prétentions. Il auroit un grand appui dans le cardinal Gerdy, aussi connu que lui par son érudition théologique & sa fervente orthodoxie. En d'autres tems, il avoit aspiré à la papauté. Ses goûts ont apparemment changés avec l'âge: nous ne le voyons pas encore paroître.

Le cardinal Caraffa a un talent marqué pour l'intrigue. Il est attaché aux maximes de la cour de Rome. D'ailleurs, il est Napolitain d'origine & d'inclination. Les Français républicains ne peuvent que lui être odieux.

Nous remarquons ensuite deux cardinaux Doria, dont l'un a été nonce en France, & s'est trouvé secrétaire d'état au moment de la révolution de Rome. Quoiqu'on n'ait pas de reproches graves à lui faire, & qu'il ait un caractère doux & facile, il a été trop maltraité à cette époque pour qu'il n'ait pas conservé quelque ressentiment. On ignore les dispositions de son parent.

Le cardinal Mattei est devenu célèbre par les lettres du héros français, Buonaparte, en réprimandant sévèrement sa conduite avant le traité de Tolentino, se plut à rendre justice à sa bonne foi, & même à lui marquer de la confiance.

Le vieux cardinal Chiaramonte est plein de ces préventions que l'âge ne fait que fortifier. Les maximes de la cour de Rome n'ont pas de défenseur plus ardent.

Le cardinal Livizzani est connu depuis long-tems par la fougue de son caractère.

Rendons justice au cardinal Borgia. Le sacré collège n'a pas de membre plus recommandable par ses vertus & ses lumières; mais il a été indignement traité lors du renversement de la chaire de Saint-Pierre.

Nous en dirons autant du cardinal Vicenti. Depuis six ans, les Français lui inspirent une frayeur mortelle.

Le cardinal Roverella joint des manières aimables, des mœurs douces à un esprit cultivé. Il est peu susceptible de haine; mais il étoit aimé de Pie VI. De quel œil peut-il voir ceux qui l'ont détrôné?

Le cardinal Pignatelli est napolitain; au moment où les Français alloient entrer dans Rome, il alla chercher un asyle auprès de son souverain.

Quant au cardinal della Somaglia, une anecdote suffira pour le faire connoître. Il y a plusieurs années qu'il fit défendre les mascarades à Rome. On s'en vengea par un quatrain italien, dont voici le sens:

D'où vient donc votre aversion pour le masque! Vous nous le défendez pendant le carnaval! Eh! mais comme il vous a conduit au chapeau, il pourroit vous conduire à la thière.

Le cardinal Braschi est tombé de trop haut; il est trop malheureux pour qu'on se permit d'en dire du mal, quand même il y en auroit à dire.

Quant au seul cardinal espagnol que nous ayons ici, le cardinal Lorenzana, franchement dévoué à son dieu & à son roi, il conçoit en conscience à faire ce qu'il croira un bon choix.

Nous terminons cette liste, déjà un peu longue, par l'éloge du cardinal Caprara. Voici ce qu'en dit l'auteur des *Mémoires de Pie VI*, qui paroît avoir été bien informé (1).

« Il s'est constamment opposé aux mesures inusitées qui eurent le vœu de la majorité (des cardinaux). Il a de l'esprit, de la sagacité, autant d'honnêteté que peut en avoir un cardinal italien, & plusieurs des qualités qui forment l'homme d'état. »

Mais il est à Venise; mais il a été long-tems nonce auprès de la cour de Vienne. Nous ne répondrions pas de son impartialité dans le conclave.

Pour ce qui est du fameux cardinal Maury, ce n'est pas à un français de Venise à faire son portrait. Nous abandonnons cette tâche à un Français de Paris.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

### De Gènes, le 2 brumaire.

Les Français ont occupé le golfe de la Spezzia, Sarzane, & Massa - Carrara. Les réfugiés de ce pays sont tous partis pour retourner dans leurs foyers. On assure que les Français marchent sur Livourne. Il est probable qu'ils s'en empareront avant que les Autrichiens aient envoyé des renforts au général Klenau.

Plusieurs rapports du Piémont s'accordent à dire que le général Tureau a poussé ses avant-postes jusqu'à Novarre. Cette diversion facilitera les opérations de la grande armée.

Un ordre du général Championnet intime au patriotes italiens de ne pas s'approcher de son armée jusqu'à ce qu'il ait pris de nouvelles dispositions. Cette mesure paroît nécessitée par la disette des vivres & le grand nombre de patriotes qui sont impatiens de rentrer dans leur patrie.

## REPUBLIQUE BATAVE.

### D'Amsterdam, le 11 brumaire.

La situation très-critique où se trouve la ville de Hambourg,

(1) On trouve cet ouvrage, en 2 volumes, chez Buisson, libraire; rue Haute-Feuille; & à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi.

cause ici beaucoup de sensation. On craint beaucoup que plusieurs maisons de commerce n'en souffrent par contre-coup. Le citoyen Lemaitre, secrétaire de la légation française à Hambourg, en est parti avec le consul français Lagau, pour se rendre par Brême à Paris. Ils ont été chargés de donner l'assurance à la régence de Brême de l'amitié constante de la république française. Ils passeront par la Haye sous peu de jours.

Il ne se trouve plus que des troupes russes dans la Nord-Hollande. Elles ont encore évacué, le 10, plusieurs de leurs postes qui ont de suite été occupés par des troupes françaises & bataves.

L'amiral anglais Mitchell a retiré les derniers bâtimens de son escadre, qui croisoient encore à l'entrée du Zuyderzée : il les a tous réunis au Heldey.

*De la Haye, le 12 brumaire.*

Le général Daendels est arrivé ici avant-hier ; la première chambre a nommé président son frere Et. Daendels. C'est un hommage indirecte rendu sans doute aussi en partie au général.

Le général Brune a fait également son entrée ici aujourd'hui. Les troupes ont été à sa rencontre ; le canon a tiré. Demain les bourgeois armés & toutes les troupes seront sous les armes. Le libérateur de la Hollande se présentera au directoire batave, & il y aura une fête pour célébrer sa gloire. Ce soir il y a déjà eu quelques illuminations.

Le général Brune a été accueilli à Amsterdam avec un enthousiasme difficile à peindre. On lui a donné dans cette ville les fêtes les plus brillantes.

Le représentant Gersma, que les Anglais avoient pris dans le Zuyderzée, a été relâché & a pris séance depuis quelques jours à la première chambre.

De nombreuses troupes françaises passent par la Haye, & l'armée se partage ainsi pour différentes destinations.

Voici quelle sera la nouvelle division des troupes après le départ des Anglo-Russes : la division batave, commandée par le général Dumonceau, se rendra dans les provinces de Groningue & d'Over-Yssel ; quelques corps sont déjà en marche pour cette destination. Une partie de la division du général Daendels occupera le Helder & la Nord-Hollande ; le reste sera envoyé dans les places de l'intérieur. Un corps de 15 mille hommes de troupes françaises sera dispersé dans les principales places fortes de la république, sur-tout dans celles situées entre le Rhin & l'Escaut. Le reste des troupes françaises se rendra à Mayence.

Il y a quelques jours, un nouveau vaisseau de ligne, le *Vengeur*, a été mis à l'eau, du chantier d'Amsterdam.

Toutes les municipalités s'occupent de la levée de trois hommes sur 500 ames dont leurs communes sont composées. Tout est mis en œuvre pour le complément de l'armée batave qui a beaucoup souffert dans la dernière campagne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU DANUBE.

Au quartier-général, à Zurich,  
le 12 brumaire, an 8.

*Massena, général en chef, au ministre de la guerre.*

Citoyen ministre, j'avois ordonné au général Soult de chasser, de concert avec la division aux ordres du général Loison, tout ce qui pouvoit rester encore d'ennemis sur la rive gauche du Rhin.

Le général Loison est parti de Dissentis avec la 38<sup>e</sup>. demi-brigade, & a été joint à Fleims par le 1<sup>er</sup>. bataillon de la 44<sup>e</sup>. venu d'Elm, & conduit par l'adjoin Compere. Le général Loison s'est porté sur Treins, y a attaqué l'ennemi, & l'a forcé de se replier sur Tamius, pendant que le général Mortier, avec deux bataillons de la 25<sup>e</sup>. légère & un détachement du 10<sup>e</sup>. régiment de chasseurs à cheval, a attaqué tout ce qui s'est trouvé d'ennemis en arriere de Vettis, descendant par le Konkels. Inutilement ils ont opposé une résistance opiniâtre ; la brave 25<sup>e</sup>. comme à son ordinaire, les a repoussés la bayonnette aux reins, & les a contraints d'abandonner les positions qu'ils occupoient. Le général Mortier a fait exécuter, par ses chasseurs, une charge de cavalerie, qui lui a valu 200 prisonniers.

L'ennemi connoissant toute l'importance de défendre Tamius, a réuni toutes ses troupes au débouché du Konkels (ses forces étoient de quatre bataillons). Il vouloit, à quelque prix que ce fût, empêcher de pénétrer ; mais une charge de la 25<sup>e</sup>. faite très-à-propos, a culbuté l'ennemi : il a perdu toutes ses positions & deux pieces de 3 ; trois cents prisonniers sont restés en notre pouvoir. L'ennemi, dans le plus grand désordre, a repassé le Rhin en embrasant les ponts de Reicheneau & de Feldsberg avec des matieres combustibles qu'il avoit préparées. La jonction des troupes des généraux Loison & Mortier a eu lieu sur ce point.

Le résultat de cet ensemble d'opérations, est l'expulsion totale des troupes ennemies qui se trouvoient sur la rive gauche du Rhin dans les Grisons, la destruction des ponts qu'ils avoient à Reicheneau & à Feldsberg, la prise de deux canons, de 500 prisonniers, parmi lesquels 9 officiers, beaucoup de tués & de blessés ; nous n'avons eu, de notre côté, que trois tués & dix blessés. Les généraux donnent les plus grands éloges à leurs troupes ; toutes ont parfaitement fait leur devoir.

Salut & fraternité, *Signé, MASSENA.*

*Nota.* C'est aux Autrichiens à qui nous avons eu affaire.

*De Strasbourg, le 13 brumaire.*

Notre administration centrale a fait publier hier la note suivante du général Lecourbe :

« L'armée du Rhin vient de s'emparer de toutes les positions de l'ennemi sur le Necker & la Salza (petite riviere près de Bruchsal). Les villes de Durlach, Carlsruhe, Pforzheim, Bessingen, Lauffen & Heilbronn, sont en notre pouvoir. L'ennemi a perdu 7 à 800 hommes & des magasins considérables. On marche sur Stutgard ». (Nos troupes y sont entrées).

Les troupes en garnison ici & celles cantonnées dans nos environs, ont fait avant-hier, sous les ordres du général Collaud, une forte reconnaissance en avant de Kehl. Le village de Neumuhl a été surpris & occupé par elles ; on y a fait une trentaine de prisonniers. La perte de l'ennemi a été considérable. Le bataillon des conscrits du département de la Seine a pris part à l'action, & est rentré ici le soir. Cinq compagnies du même bataillon sont retournés ce matin à Kehl pour tenter une nouvelle attaque.

Les positions de l'armée austro-russe sont toujours à-peu-près les mêmes. Le prince Charles est à Donaueschingen ; Suwarow & Korsaw sont à Lindau. L'armée autrichienne est en partie à Schaffhouse ; l'autre partie dans les camps de Hufingen & Villingen. Les Russes sont à Bregenz & à

Lindau. L. Tuttlingen transférée

Les choi des magas récolte. Le mouvement chouanner

Une pro commanda la défense blique, & sous des no recherche

Le 23 ve commandé été tués &

Depuis s'améliore. a perdu hi compter le publicaine. au moins ; vigueur.

Le télégr laquelle le est devant

& qu'un va que les deu

— Le ca Il est toujo

dont il a re prouvent q

— Le ra est certain.

— Le g qu'une heu heures, &

— Malgr été pris po les otages a

toire & qu'i

— Plusie ont envoyé

désavouent nom des ré

blicains de premieres

nomination

à la démar

manege pro

& de ceux c

— Il y a quatre citoy

dépulture, a leur chargé

qui fait

Lindau. La cavalerie autrichienne & l'artillerie sont près de Tuttlingen, où se trouve le commissariat. La caisse a été transférée de Hechingen à Sigmaringen.

*De Rennes, le 9 brumaire.*

Les chouans ont à présent des caisses, une cavalerie, & des magasins formés de tous les grains enlevés depuis la récolte. Leur ligne entière, de Fougeres à Nantes, est en mouvement toute à-la-fois. C'est comme dans l'ancienne chouannerie.

Une proclamation royale, affichée à Vitré, signée Jalleray, commandant du sous-arrondissement de la Guerche, porte la défense expresse de payer aucune contribution à la république, & invitation à un emprunt, dont les récépissés, sous des noms supposés, n'exposeront les porteurs à aucune recherche de la part des républicains.

Le 28 vendémiaire, dans une battue près de l'Argentiere, commandée par l'adjudant-général Nivet, deux chefs ont été tués & plusieurs arrêtés.

*De Caen, le 12 brumaire.*

Depuis cinq jours notre position étoit bien cruelle; elle s'améliore. La colonne de Frotté, forte de 1,000 hommes, a perdu hier, au château de Lerey, 50 à 40 brigands, sans compter les blessés, dans une affaire avec une colonne républicaine. Aujourd'hui, près la Fosse, elle en a perdu 80 au moins; elle est en pleine déroute. On la poursuit avec vigueur.

*De Paris, le 17 brumaire.*

Le télégraphe a transmis hier, de Brest, une dépêche par laquelle le ministre de la marine a été instruit que Bridport est devant cette ville avec cinquante-six vaisseaux de ligne; & qu'un vaisseau neutre, sortant du port, a dit aux anglais que les deux escadres combinées étoient prêtes à sortir.

— Le capitaine Baudin va partir pour Brest avec Bruix. Il est toujours chef de l'état-major de l'amiral. La manière dont il a rempli sa mission en Espagne, & tous ses services, prouvent qu'il est digne de ce poste important.

— Le rappel de Guillemardet, ambassadeur en Espagne, est certain. Son successeur n'est pas encore connu.

— Le grand repas du temple de la Victoire n'a duré qu'une heure. Buonaparte s'est levé le premier vers huit heures, & a emmené avec lui le général Moreau.

— Malgré tout ce qu'on peut écrire, il est sûr que l'arrêté pris par le citoyen Lakanal, pour appliquer la loi sur les otages aux départemens réunis, a été cassé par le directoire & qu'il n'a pas même eu le tems d'être mis à exécution.

— Plusieurs citoyens du département du Puy-de-Dôme, ont envoyé au corps législatif une adresse dans laquelle ils désavouent deux adresses précédentes, transmises l'une au nom des républicains de la ville, l'autre au nom des républicains de la campagne de ce même département. Ces deux premières adresses avoient pour objet l'annulation de la nomination de Sicyes au directoire. On ne peut qu'approuver la démarche des derniers pétitionnaires. Mais tout ce manège prouve le cas qu'on peut faire en général des adresses & de ceux qui les envoient.

— Il y a, dans chacun des douze arrondissemens de Paris, quatre citoyens chargés de porter les morts au lieu de leur sépulture, auxquels on donne 600 fr. par an, & un inspecteur chargé de suivre le convoi, à qui on donne 1,200 fr., ce qui fait une dépense annuelle d'environ 40 mille fr. Le

département de la Seine vient d'arrêter un mode plus économique & plus décent, peut-être. Désormais on emploiera un corbillard attelé de deux chevaux.

— Il s'est fait, ces jours derniers, à Paris une course à cheval d'un genre nouveau. Le citoyen François Herbelet, marchand de chevaux à Bruxelles, & Simon, marchand de chevaux à Paris, avoient fait un pari relativement à une course de la place de la Révolution jusqu'à Neuilly. Le citoyen François Herbelet devoit monter son cheval en sens contraire, c'est-à-dire, la face & le corps tournés vers la croupe; Simon devoit monter à l'ordinaire. Ils sont partis ensemble de la place de la Révolution, à toute bride. Le citoyen François Herbelet est arrivé au but près d'un demi-quart-d'heure avant son adversaire, & a gagné le pari.

— La citoyenne Clotilde est partie de Bordeaux pour se rendre à Paris où elle doit être en ce moment.

— Le conseil de guerre séant à Bordeaux, a condamné, le 7 de ce mois, à cinq années de fers, deux jeunes gens prévenus d'être consens & de n'avoir pas rejoint leurs drapeaux. L'un d'eux appartient à une famille respectable; il est classé, a fait trois voyages sur mer, a été réclamé par le bureau de la marine; il avoit même obtenu du bureau central la permission de s'embarquer à bord du corsaire *le Scipion*, deux jours avant son arrestation. Il ont fait appel au tribunal de révision séant à Bayonne.

— Le général Hédouville a fixé sa résidence à Angers, & y a établi son quartier-général.

— Le courrier de Paris à Angers a été arrêté, près Pellouailles, par une troupe de chouans qui ont enlevé les paquets, les lettres particulières, & papiers-nouvelles.

— On mande de Fontenay (la Vendée), que le pays fourmillé de déserteurs autrichiens, sans passe-ports, mais munis d'argent, sans qu'on sache ni d'où ils viennent, ni quelle route ils ont pu suivre pour pénétrer si avant.

— D'après les états de la conscription du département de la Manche, le contingent est de 9,000 hommes; mais jusqu'à présent, on n'a gueres pu en réunir que 5,000. Les chouans sont trop redoutés dans ce département, pour que les administrations osent déployer tous les moyens que la loi leur donne.

— Un capitaine génois; entré à Marseille le 8 de ce mois, assure qu'il a vu flotter le pavillon tricolor sur le fanal de Livourne. Cette nouvelle mérite confirmation.

— Le grand-bailli de Loerrach, dans le Haut-Margraviat de Baden, a été requis le 11 brumaire, par le général Massena, de verser dans les magasins de Bâle, à titre de prêt & sous l'espace de six jours, 2,000 quintaux de froment & 500 quintaux de seigle. Le directoire prend les mesures convenables pour assurer le paiement de cette avance, soit en nature ou en numéraire. Le margrave de Baden est l'un des princes de l'Allemagne qui a le mieux gardé la neutralité.

— Le régent de Portugal a, dit-on, refusé de reconnoître Paul I<sup>er</sup>, en qualité de grand-maître de Malte.

C O R P S L É G I S L A T I F.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Présidence du citoyen Lucien BUONAPARTE.

*Séance du 17 brumaire.*

Le conseil, par un message, avoit demandé au directoire exécutif s'il étoit vrai qu'on négligeoit l'exécution de la loi qui veut que l'on porte les armes à nos défenseurs mutilés

dans les combats. Le directoire répond qu'il ne peut pas croire qu'on ait jamais négligé d'exécuter une si respectable loi ; mais en tout cas le ministre de guerre a pris des mesures pour que ces négligences n'aient plus lieu désormais.

Le conseil ordonne l'impression de ce message.

Un membre demande qu'une commission soit chargée d'examiner s'il convient de proroger la loi sur les vols à force ouverte. Comme cette loi contient des dispositions qui paroissent à un second opinant trop sévères, ce dernier propose que la même commission examine aussi s'il ne conviendrait pas de la modifier dans certaines parties.

Ces deux propositions sont adoptées.

Boulay-Paty fait adopter la rédaction de la résolution par laquelle l'exportation des pierres à fusil est prohibée dans toute la république.

La discussion se rouvre sur l'emprunt forcé.

Chabaut-Latour parle pour le projet de Thibaut ; il fait sentir combien ces deux mots, *emprunt forcé*, sont contradictoires. Cet emprunt, d'ailleurs, progressif pour quelques-uns, arbitraire pour tous, sera aussi pour tous illusoire quant au remboursement. Jamais les prêteurs n'en toucheraient rien.

Ces dernières paroles excitent de vifs murmures.

Un membre rappelle que Saint-Horent, il n'y a pas quinze jours, disoit à la tribune que l'impôt foncier excéloit les facultés des contribuables, & l'on propose de l'augmenter. Pauvres cultivateurs ! s'écrie l'opinant ; pauvres propriétaires, manufacturiers sans ouvrages ; malheureux artisans, pour couvrir les vols de quelques brigands impunis, vos charges vont être doublées en raison inverse de vos facultés ; moins vous gagnerez, & plus vous devrez payer.

L'opinant ajoute que dans son rapport Thibaut a dit, que dans les circonstances où nous nous trouvons, la taxe extraordinaire devoit porter sur tous les Français en proportion de leurs facultés, parce qu'il n'y en avoit pas un qui ne se crut déshonoré, s'il ne concourroit pour sa part à la défense de la patrie, & s'il ne s'associoit en quelque sorte, par ses sacrifices, à la gloire de nos braves frères d'armes.

Cependant, continue l'opinant, le rapporteur a proposé une exception pour ceux qui ne paient qu'une contribution personnelle de trois journées de travail, ou qui, sujets à la patente, ne paient pas 40 francs. Thibaut ne regarderoit pas, comme des français, ces nombreux & respectables citoyens qui aiment le plus la république, & la servent le mieux ? Non sans doute : c'est une erreur qui lui est échappée ; mais dans son système, il ne devoit y avoir aucune exception dans le projet.

Ludot parle pour le projet de Thibaut : l'emprunt ne produit rien, & cette raison seule suffiroit pour qu'on le rapportât ; mais il a fait encore beaucoup de mal : c'est un fait incontestable. Enfin la malveillance pousse l'audace & la calomnie jusqu'à oser dire que c'est l'intérêt particulier qui défend cet emprunt, parce que beaucoup de citoyens & même des représentans du peuple, non atteints par la loi sur l'emprunt, le seroient par le nouveau projet.

Dahem propose de convertir l'emprunt forcé en une taxe de guerre, qui seroit également progressive ; mais d'après de nouvelles proportions qu'il indique.

Félix Faulcon parle pour le projet de Thibaut ; mais il croit que cette mesure n'est pas la seule que les circon-

tances provoquent : il desire donc qu'on fasse au plutôt les rapports sur la loi des étages & sur la clôture de la liste des émigrés.

Plusieurs voix : ha ! ha !

Soulié défend l'emprunt forcé. Cette loi, dit-il, est la fille de l'impérieuse nécessité où nous ont placés l'impéritie & la trahison avant le 30 prairial. Ce n'est pas un impôt, mais un emprunt : la loi lui donne ce titre ; elle affecte de plus à son remboursement les domaines nationaux. Ceux qui douteroient de la solidité de ce gage, croient à la contre-révolution ou la desirent. Mais, fût-ce un impôt, la constitution veut qu'ils soient tous proportionnels ; mais a-t-elle déterminé les proportions ? a-t-elle dit si elles seroient arithmétiques ou géométriques ? A-t-elle pu prévoir tous les cas particuliers ? Comme il y a des principes de permanences, n'y a-t-il pas aussi des principes de circonstances ?

Quels sont les hommes qui crient contre l'emprunt ; ceux qu'il frappe ; des riches : les pauvres n'ont à leur disposition, ni moyens d'intrigue, ni journaux. Des journaux même semi-officiels, ou rédigés par des représentans du peuple, ont crié contre l'emprunt ; car, il est plus permis de prêcher la désobéissance, que de railler un magistrat. Enfin l'emprunt fût-il une erreur politique, ce ne seroit pas la réparer que de rapporter la loi, mais l'aggraver.

Soulié s'attache ensuite aux objections, & ne voit dans l'emprunt ni finances, ni moyens de guerre, ni paix ; seulement, il demande qu'on prenne des mesures pour réparer les erreurs ou les injustices qui ont pu être commises.

On demande la clôture de la discussion ; elle n'est pas fermée.

Jacqueminot a parlé ensuite pour le projet de Thibaut. Il établit d'abord que la restauration des finances, le crédit, la prospérité, dépendent essentiellement de la foi publique, du respect pour la propriété & la constitution. Après avoir démontré que beaucoup de taxes ont été arbitraires ; que quelques-uns ont été ménagés d'une manière scandaleuse, & d'autres opprimés d'une manière révoltante : l'opinant établit qu'il s'agit bien réellement ici d'un impôt. Un emprunt doit être volontaire : pour moi, dit-il, je ne conçois pas un emprunt forcé ; un emprunt où le débiteur à le droit d'emprisonner son créancier, de lui dire : tu me prêteras tant, & aux conditions que je stipulerai sans toi & malgré toi.

Le corps législatif a commis une erreur fatale ; qu'il se hâte, qu'il se fasse une gloire de la réparer ; qu'il proclame que jamais, en matière d'impôt, il n'y aura ni progression, ni arbitraire, & la France le bénira.

L'opinant entre ensuite dans le détail de maux sans nombre qu'entraîne tout impôt progressif, & dont les plus considérables sont d'être nécessairement arbitraires, & d'aller contre son but en procurant peu de ressources, tandis qu'il en anéantit beaucoup.

La discussion continuera demain : tous les discours seront imprimés.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé une résolution portant établissement d'un octroi municipal dans la commune de Langres.

Bourse du 17 brumaire.

Rente provis., 3 fr. 75 c. — Tiers consol., 11 fr. 38 c. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 95 cent. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 100 c. — Bons d'arrérage, 84 fr. 25 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.